

Formations
professionnelles
pour les artistes
auteurs des arts visuels

2017

CATALOGUE

Lieu-Commun,
Artist run space

25 Rue d'Armagnac
31500 - Toulouse - France
00 33 (0)5 61 23 80 57



www.lieu-commun.fr
info@lieu-commun.fr
formationcklc@gmail.com

Formations professionnelles
pour les artistes auteurs des arts visuels

LIEU-COMMUN est un lieu par et pour les artistes qui programme expositions, concerts, résidences, workshops, performances, rencontres et conférences ;
Lieu-Commun accueille et travaille avec ses publics, investit des territoires, explore l'espace public ;
Lieu-Commun conseille les artistes, les exporte en France et à l'étranger, produit des œuvres, édite des livres, des dvd, des multiples, des disques ;
Lieu-Commun s'engage pour l'art contemporain et affirme la dimension transversale et croisée de sa programmation.

Dans le prolongement de ses actions de soutien et d'accompagnement, Lieu-commun s'associe à **CENDRINE KREMPF** afin de proposer un programme de formations professionnelles à destination des artistes plasticiens. Après avoir travaillé dans des galeries, Cendrine Krempp a été chargée de coordination du réseau d'art contemporain PinkPong, a conseillé des particuliers dans leur achat d'œuvres d'art, organisé quelques expositions et est intervenue comme consultante en biens et services culturels auprès d'institutions et de collectivités territoriales.
Elle a travaillé pour de nombreux artistes ici et là et a animé de nombreuses formations professionnelles pour les plasticiens tout en dispensant des cours sur le marché de l'art, l'expographie et la gestion de projet à l'Université et à Toulouse Business School.

S'appuyant sur de nombreuses études et une enquête de terrain, Cendrine Krempp et Lieu-Commun ont élaboré un catalogue de formations visant à développer les compétences des artistes, à améliorer leurs connaissances quant aux spécificités et mutations du secteur et à sécuriser leur parcours. Grâce au savoir-faire de nombreux artistes et aux qualifications de nos partenaires et de notre équipe, ces formations répondent aux besoins exprimés par les créateurs et s'adaptent aux évolutions des pratiques. Elles visent également à travers le choix de nos formateurs à mettre en valeur une expertise régionale, participer au développement socio-économique de la filière des arts visuels et à soutenir une économie durable.

CATALOGUE	2017
Formations professionnelles pour les artistes auteurs des arts visuels	
<p>Les + de nos formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des formateurs à haut niveau d'expertise dans leur métier ou leur domaine professionnel : tous nos intervenants sont des professionnels du monde de l'art contemporain qui exercent auprès d'entreprises culturelles à rayonnement international ou des artistes reconnus à haut niveau d'expériences - L'importance de la pratique : au-delà des aspects théoriques, Lieu-commun met l'accent sur les ateliers de pratique et la résolution de problématiques inhérentes au secteur artistique ou particulières à chaque démarche artistique. - L'encadrement des intervenants et des stagiaires : Lieu-Commun met en place une supervision systématique et un accompagnement individuel de chaque stagiaire pour un parcours personnalisé - Des petits effectifs : Groupe limité à 6 ou 8 personnes maximum par formation pour favoriser la qualité pédagogique, assurer la convivialité et permettre les échanges de pratiques entre participants. 	

Renseignements et inscriptions :	CENDRINE KREMPF
FORMATIONCKLC@GMAIL.COM	06 77 18 71 66
Activité enregistrée sous le n°76 31 08431 31 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.	

CATALOGUE	2017
Formations professionnelles pour les artistes auteurs des arts visuels	
SOMMAIRE	
PRODUIRE/CRÉER	7
LA SÉRIGRAPHIE Technique d'impression et création d'atelier	8
DOCUMENTER/COMMUNIQUER	13
DOCUMENTER SON TRAVAIL ARTISTIQUE : LA PRISE DE VUE Introduction à la photographie d'œuvres d'art et d'exposition	14
PRISE DE PAROLE EN PUBLIC Développer ses compétences oratoires grâce aux outils du théâtre	18
LES FORMATIONS À VENIR Des nouveautés dès 2018	23
MODALITÉS D'INSCRIPTION	25
DISPOSITIFS DE FINANCEMENT Comment financer votre formation?	27

**PRODUIRE
CRÉER**

Face aux désirs constants des plasticiens de se confronter à de nouveaux médiums et à l'adaptation des matériaux et des techniques en fonction des projets artistiques, Lieu-Commun propose une série de formations techniques reposant sur le savoir-faire et l'expertise d'artistes passés maîtres dans un domaine.

**PRODUIRE
CRÉER****LA SÉRIGRAPHIE**
Technique d'impression
et création d'atelier

Par sa simplicité, sa qualité d'impression et son faible coût, la sérigraphie bénéficie d'un regain d'intérêt. Elle s'inscrit aussi dans une tendance. Car de *Prints, things and books* marque de la galerie Sémiose, GDM et sa ligne artistique, SOON, salon de l'œuvre originale numérotée en passant par des événements comme la vente aux enchères de Piasa organisée par Mathieu Mercier en avril 2015 ou l'exposition Multiples&co à la Villa du Parc à Annemasse en 2012 nous assistons au renouveau du multiple. Source de liberté, de radicalisation ou d'expérimentation d'une pratique artistique à travers des supports repensés en fonction d'un format, le multiple est moins destiné à investir le musée que l'espace privé. Partant de ce constat et d'une analyse historique, économique et conceptuelle du multiple sur le marché de l'art, cette formation vous permettra de découvrir les possibilités techniques et créatives qu'offrent la sérigraphie pour la conception d'un projet individuel.

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée	3 jours / 21 heures		
Dates	du mardi 21 au vendredi 24 novembre 2017		
Horaires	9h – 12h / 14h-17h	Effectifs	6 pers
Lieu	LIEU-COMMUN, 25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse IPN, 30 rue des jumeaux, 31000 Toulouse		
Tarif et financement	840€ TTC Possibilité de prise en charge par votre OPCA. Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant le début de la formation.		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes auteurs des arts visuels		
Pré-requis	Avoir une activité avérée dans le champs des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel. Les artistes peuvent apporter des éléments de travail concernant leur projet afin d'en évaluer collectivement la faisabilité.		

PRODUIRE CRÉER	LA SÉRIGRAPHIE Technique d'impression et création d'atelier
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques de la sérigraphie - Transposer sa démarche artistique dans un projet de sérigraphie. - Mener une réflexion sur l'accessibilité de sa pratique à travers la création de multiple. 	
MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> - Alternance d'apports théoriques et de pratique. - Remise d'un mémo sur la sérigraphie et d'une liste de fournisseurs, prestataires et professionnels pour le montage d'un atelier (en fin de formation, en format pdf) - Accompagnement individuel sur la réflexion et l'adéquation projet/médium. - Réalisation d'un projet personnel permettant de se confronter in situ aux problèmes que posent la sérigraphie. - Mise à disposition de l'atelier sérigraphie et des consommables : 1 grande table de tirage 120x80 (taille écran), table manuelle à plat avec bras de tirage + 2 postes manuel d'impression en A3 - A la fin de la formation, le stagiaire a réalisé une sérigraphie en 20 exemplaires (A3 – 2 couleurs). 	
MODALITÉS D'ÉVALUATION	
Présentation de ses travaux : évaluation technique	

PROGRAMME

La formation s'articule autour de trois temps forts : réflexion sur l'approche de la sérigraphie en tant que multiple (approche historique, conceptuelle et économique), la création d'un atelier de sérigraphie et l'apprentissage des techniques d'impression de la sérigraphie.

JOUR 1

- Exemples de production dans l'histoire de l'art : pour une réflexion autour du multiple.
- Valeur et accessibilité du multiple
- Présentation et visite de l'atelier
- Enseignement théorique
- Préparer l'écran : l'enduction

JOUR 2

- Préparer des visuels (dessin, photo, texte)
- Réaliser du typon (typonnage manuel et avec Photoshop, impression numérique des films, retouche et montage des typons)
- Préparer l'écran : insolation des écrans (réalisation des pochoirs)
- Préparer de l'impression (vérifier de l'écran, préparer des matériaux à imprimer et préparation des supports et des encres)
- Travail autour de la gamme chromatique

JOUR 3

- Maîtriser l'impression et calage, choisir l'ordre de passage des couleurs (masquage, nappage et tirage, séchage et impression polychrome)
- Façonnage (tri, pliage, reliure et massicotage)
- Nettoyer et dégraver des écrans (effacer les pochoirs)
- Créer un atelier de sérigraphie :
L'équipement de base pour commencer, budget

**PRODUIRE
CRÉER**

LA SÉRIGRAPHIE
Technique d'impression
et création d'atelier

FORMATEURS

MANUEL POMAR, *artiste et directeur artistique de Lieu-Commun*

Artiste, commissaire d'exposition, auteur et directeur artistique de *Lieu-Commun*, Manuel Pomar est un activiste de la scène des *artist run spaces* en France. Il soutient avec conviction des artistes atypiques en dehors des modes et des réseaux et développe dans ses textes une écriture sensible et parfois narrative en marge des conventions du genre. Co-fondateur du réseau des lieux d'art contemporain de l'agglomération Toulousaine et de *Air de Midi*, réseau des centres d'art de Midi-Pyrénées, il est également jury du *prix Mezzanine* organisé par les Abattoirs et la banque CIC et du Grand Prix Art Contemporain Occitanie, mis en place avec le soutien d'un regroupement de mécènes.

MARINE SEMERIA, *artiste*

Marine Semeria est artiste plasticienne, sa pratique se fonde sur un vif intérêt pour l'économie et la politique, naviguant entre différents médiums : installation, action et sérigraphies. Elle se forme à la gravure pendant 1 an puis à la sérigraphie pendant 2ans en tant que monitrice de l'atelier de sérigraphie de l'ISDAT, d'où elle sort diplômée d'un DNSEP en 2013. La même année, elle co-fonde et co-dirige l'atelier de sérigraphie du collectif IPN et débute une activité de sérigraphie indépendant, travaillant en tant que prestataire et/ou collaboratrice auprès d'artistes, de graphistes et d'institutions à la réalisation d'objets d'art imprimés de qualité.

**DOCUMENTER
COMMUNIQUER**

S'il est largement admis aujourd'hui que l'artiste est un entrepreneur qui cherche des partenaires, démarche des diffuseurs, répond à des appels à projets, entretient son réseau professionnel et doit soigner sa communication et son *corporate design*, on oublie souvent que l'artiste est aussi l'archiviste de sa propre histoire, le documentaliste de sa démarche artistique. Lieu-commun propose un ensemble de formations permettant à l'artiste des arts visuels de se réappropriier les outils de la communication visuelle et non verbale, de s'emparer des techniques de prise de vue pour documenter son travail, d'organiser et sauvegarder sa documentation et de placer l'écriture au cœur de sa pratique artistique.

**DOCUMENTER
COMMUNIQUER****DOCUMENTER SON TRAVAIL
ARTISTIQUE LA PRISE DE VUE**

Pour faire connaître son travail, présenter son projet artistique ou soumettre sa candidature (appel à projet, résidence d'artiste, demande de bourse ou de subvention, etc.), l'artiste auteurs des arts visuels doit constituer une documentation visuelle témoignant de sa pratique artistique. Peu importe l'usage ou le destinataire, la prise de vue des œuvres doit être impeccable, lisible et cohérente. Rares sont cependant les artistes qui savent réaliser de bonnes photos de leurs œuvres sans le concours d'un photographe professionnel.

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée	2 jours - 14 heures		
Dates	jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2017		
Horaires	9h30–13h / 14h–17h30	Effectifs	6 pers
Lieu	LIEU-COMMUN, 25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse IPN, 30 rue des jumeaux, 31000 Toulouse		
Tarif et financement	560 € TTC Possibilité de prise en charge par votre OPCA Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant le début de la formation.		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes auteurs des arts visuels		
Pré-requis	Avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel. Posséder et maîtriser les diverses fonctions de son appareil photo sur lequel on peut calibrer les couleurs et les niveaux de blanc (white balance). Posséder un trépied. Apporter son ordinateur portable et/ou sa clé USB (8 Go minimum).		

**DOCUMENTER
COMMUNIQUER****DOCUMENTER SON TRAVAIL
ARTISTIQUE LA PRISE DE VUE**

Introduction à la photographie d'œuvres d'art
et d'exposition

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser des documents visuels de qualité
- Maîtriser les bases théorique et pratique de la photographie d'œuvres d'art
- Documenter une exposition: photographier une œuvre d'art dans un contexte, en situation
- Retoucher des photographies

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne apports théoriques et expérimentation. Le stagiaire est invité à pratiquer la prise de vue, sous la supervision du formateur, à travers des exercices et des mises en situation dans l'espace d'exposition de Lieu-Commun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des photographies réalisées

PROGRAMME

JOUR 1

- Introduction: brève histoire de la photographie d'exposition
- Les principes généraux de la photographie numérique: ASA, vitesse, diaphragme.
- Le fonctionnement de l'appareil: mode manuel, Auto, balance des blancs.
- Fondement de la prise de vue: La lumière, les couleurs, l'éclairage, le cadrage,
- Technique spécifique de la photographie d'exposition et de reproduction d'œuvres: l'utilisation du trépied, traitement des reflets, la déformation optique, le décentrement.

JOUR 2

- Évaluer les besoins en documentation visuelle
- Prise de vue d'œuvres et d'exposition en situation.
- Le transfert sur ordinateur: les types de fichiers, le traitement informatique des fichiers.
- La retouche d'image numérique.
- Le traitement Postproduction

FORMATEUR

DAMIEN ASPE, *artiste plasticien et photographe d'exposition*

Après de études d'arts plastiques, Damien Aspe entre dans l'atelier de Jean Dieuzaide pour être son assistant durant 2 ans. Pendant cette période, Jean Dieuzaide lui a transmis 50 ans d'expériences photographiques et un savoir-faire technique unique (prise de vue à la chambre, chimie, optique, tirage traditionnel, postproduction, reprographie, jusqu'à la réalisation de son catalogue rétrospectif). Photographe de mode et de publicité pour le compte d'une grande agence dans les années 90, il se spécialise par la suite dans la photographie d'architecture où il collabore avec de nombreux cabinets nationaux et internationaux. Damien Aspe est toujours le photographe correspondant pour le Sud-Ouest du magazine «Le Moniteur», spécialiste dans ce domaine. Durant sa carrière, il effectue de nombreuses collaborations avec les pères fondateurs de l'art minimal et de la photographie plasticienne parmi lesquels Olivier Mosset ou Jean-Marc Bustamante. Aujourd'hui, parallèlement à sa carrière de plasticien, il enseigne la «sémiologie de l'image» et la «rhétorique en publicité» à l'International Business School de Toulouse et travaille régulièrement avec de nombreux Centres d'Art, galeries, FRAC et artistes pour la réalisation de documentation photographique d'expositions.

**DOCUMENTER
COMMUNIQUER****PRISE DE PAROLE EN PUBLIC**

Développer ses compétences oratoires grâce aux outils du théâtre

Les artistes auteurs des arts visuels sont régulièrement amenés à présenter publiquement leur démarche artistique. Que ce soit pour le discours inaugural de leur exposition ou pour présenter leur projet à des diffuseurs, ils doivent s'exprimer avec aisance et conviction, ils doivent maîtriser l'art oratoire. Le théâtre offre des outils pratiques et techniques pour développer ses compétences et améliorer sa prise de parole en public.

DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée	2 Jours / 14 Heures		
Dates	jeudi 05 et 06 octobre 2017		
Horaires	9h30-13h / 14h-17h30	Effectifs	8 pers
Lieu	LIEU-COMMUN, 25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse		
Tarif et financement	560€ TTC Possibilité de prise en charge par votre OPCA Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant le début de la formation.		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes des arts visuels.		
Pré-requis	Avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel.		

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approcher les divers enjeux d'une prise de parole efficace (que dire? pourquoi le dire? à qui le dire?)
- S'approprier les techniques indispensables à la prise de parole (maîtrise de la voix, maîtrise du regard, maîtrise du positionnement corporel, maîtrise de la diction d'un texte)
- Savoir entretenir et développer sur le long terme les compétences acquises (Pratique régulière d'exercices simples)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exercices individuels et collectifs. Pour expérimenter, de façon progressive, les techniques de base de la prise de parole, des exercices individuels et collectifs seront alternativement proposés: Ils permettront aux stagiaires de repérer collectivement les difficultés «classiques» de la prise de parole en public, puis d'entreprendre un cheminement personnel vers leur résolution.
- Approche ludique de la technicité nécessaire à la prise de parole. Une des conditions de l'efficacité d'une prise de parole, quels que soient par ailleurs les acquis techniques du locuteur, reste la maîtrise assumée du facteur émotionnel (rester «à distance» du propos tenu tout en l'investissant suffisamment pour qu'il «atteigne» l'interlocuteur): Il s'agira donc d'apprendre à «jouer» avec sa propre émotion (même si celle-ci semble, dans un premier temps, un handicap à la prise de parole), et de la transformer en volonté de partage avec l'autre et les autres.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mise en évidence de la nécessaire relation entre contenu(s) et forme(s) d'une prise de parole. Un contenu « fort » ne garantit, en aucun cas, la capacité de conviction d'un orateur. En revanche, un contenu approximatif ou obscur la met en péril presque fatalement. La préparation écrite (clarification du texte, annotations diverses préparant le passage à l'oralité du texte écrit) de l'intervention orale se révèle donc particulièrement importante : Des exercices de « lecture à vue » et quelques méthodes d'annotation d'un « texte à dire » seront proposés aux stagiaires.

- Mise en situation selon des contextes et des contraintes variés. Mise en relation entre les exercices proposés et les diverses circonstances dans lesquelles les artistes auteurs peuvent être amenés à présenter oralement leur démarche artistique. Mise en évidence, notamment, de l'indispensable prise en compte : du « public » spécifique auquel s'adresse une prise de parole (membres d'un jury, comité d'experts, « grand » public...), du temps imparti à celle-ci, de l'environnement institutionnel dans lequel elle se déroule (éventuelle insertion d'une introduction, de remerciements, d'une conclusion)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de cette formation est continue, elle s'apprécie tout au long du module par le formateur, d'exercice en exercices, de prise de parole en prise de parole

PROGRAMME

- **MISE EN SITUATION DE «LECTURE À VUE»** collective (à plusieurs voix) d'un texte support (proposé par la formatrice). Puis, repérage collectif des différentes difficultés rencontrées.
- Exercices collectifs et individuels (à partir du même texte support) permettant d'approcher:
LES SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES DE LA VOIX (timbre, volume),
LES PRINCIPALES TECHNIQUES DE «DICTION» (articulation, gestion des rythmes et des silences, de la ponctuation et du sens),
LE REGARD (ses différents placements),
LE POSITIONNEMENT CORPOREL (placements, appuis, équilibre, respiration),
LE CHOIX D'UNE «INTERPRÉTATION» lors de la lecture publique d'un texte,
L'ARRIVÉE POUR UNE PRISE DE PAROLE («entrée»), le départ après une prise de parole («sortie»)
- Préparation, par chacun des stagiaires, d'un texte écrit destiné à être «lu» au public (textes proposés par la formatrice): Repérage des principales spécificités du texte, annotations préalables pouvant faciliter la lecture orale du texte.
- **«LECTURE PUBLIQUE»** des textes préparés (exercice individuel). Puis, repérage collectif des difficultés rencontrées.
- Préparation (annotations etc...), par chacun des stagiaires, du texte présentant leur démarche artistique (cf. dossier artistique). Puis, mise en situation individuelle de prise de parole publique à partir de ce texte.
- **EXERCICES** pouvant être pratiqués, régulièrement, par chacun des stagiaires en vue de consolider et de développer les approches techniques proposées lors de la formation.

FORMATRICE

FRANÇOISE LONGEARD-SANYAS, *Comédienne, auteur et metteur en scène.*

Françoise Longeard-Sanyas a expérimenté professionnellement, pendant de nombreuses années, la direction d'acteurs. Titulaire d'une licence professionnelle « Transmission des pédagogies théâtrales » (Paris 3 Sorbonne Nouvelle) et du Diplôme d'Etat d'enseignement du théâtre, elle a initié de nombreuses aventures artistiques et humaines permettant à des « non professionnels du théâtre » de s'approprier les différentes techniques de la prise de parole et de l'interprétation. Faisant aujourd'hui référence dans le domaine de la « lecture à vue », elle pratique une pédagogie à la fois ludique et rigoureuse.

LES FORMATIONS À VENIR	2018
<p>Dès janvier 2018, découvrez de nouvelles formations sur les thématiques "PRODUIRE/CRÉER", "DOCUMENTER/COMMUNIQUER" mais aussi "GÉRER/DIFFUSER" et un parcours de spécifique pour les photographes.</p>	
<p>PRODUIRE/CRÉER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique du son à l'usage des plasticiens - Enlarge your practice: le moulage - Enlarge your practice: la résine - Enlarge your practice: la soudure 	
<p>DOCUMENTER/COMMUNIQUER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrire en tant qu'artiste - Archives et inventaires de l'artiste : organiser et sauvegarder sa documentation - Design graphique : renforcer son identité visuelle 	
<p>GÉRER/DIFFUSER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le métier de régisseur - Comptabilité en frais réel - Et si on parlait d'argent 	
<p>PARCOURS SPÉCIFIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profession photographe: vivre de son travail d'auteur 	

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Un formulaire de pré-inscription est en ligne sur www.lieu-commun.com rubrique **FORMATION** (lien : <http://www.lieu-commun.fr/spip.php?article799>)

Nous reviendrons ensuite vers vous afin de faire le point plus en détail sur votre positionnement, vos besoins et pré-requis, vous renseigner sur les programmes détaillés et vous aider dans vos recherches de financement.

Vous pouvez aussi directement contacter Cendrine Krempp qui vous accompagnera dans vos démarches et la définition de vos besoins au regard de votre activité, de vos acquis et compétences.

DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

Financement des formations :

Une prise en charge des frais de formation est possible selon son statut professionnel, par différents organismes de prise en charge (Organisme paritaire collecteur agréé – OPCA).

ARTISTES AUTEURS DES ARTS VISUELS, L'AFDAS peut financer une ou plusieurs formations par personne et par an, dans la limite de 7 200 euros.

À partir du 1er novembre, vous bénéficiez de l'accès à la formation dès lors que vous pouvez justifier de :

- 9 000 euros brut sur les 3 dernières années, ou
- 12 000 euros brut sur les 4 dernières années, ou
- 15 000 euros brut sur les 5 dernières années.

Se renseigner auprès de la délégation régionale afdas correspondant à votre lieu de résidence www.afda.com
- vous êtes salarié(e), vous pouvez solliciter votre employeur et l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) dont il dépend.

Si vous êtes affilié à la Maison des artistes ou à l'Agessa, il vous suffit de joindre à votre demande de prise en charge votre attestation d'affiliation en cours de validité.

DEMANDEURS D'EMPLOI, Lieu-Commun propose des tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi, une prise en charge peut-être demandé à Pôle-emploi :

Vous avez des heures de CPF (*Compte personnel de formation*)
Vous n'avez pas d'heures de CPF : Aide Individuelle à la Formation (*AIF*)

LIEU-COMMUN vous accompagne dans vos démarches auprès de votre OPCA. N'hésitez pas à nous contacter.

Attention : pour toute pré-inscription, contactez-nous un mois et demi avant la date de début de formation

